



CHARTRE

Engagement personnel

SPORT ÉTHIQUE 05

CDOS

UN ENGAGEMENT DÉPARTEMENTAL POUR UN SPORT SANS VIOLENCE NI SILENCE.

HAUTES - ALPES

Préambule

Le sport est une école de vie, un lieu de rencontre, de partage et d'épanouissement.

Dans les Hautes-Alpes, il rassemble toutes les générations et toutes les disciplines.

Mais il ne peut s'épanouir que dans un cadre éthique, respectueux et protecteur.

La présente charte s'adresse à toute personne engagée dans la pratique ou l'encadrement sportif

- président, dirigeant, encadrant, arbitre, pratiquant, parent, bénévole -

souhaitant agir pour un sport sans violence ni silence.

Nos engagements communs

1. Respecter chaque personne

- Traiter chacun sans discrimination ni exclusion.
- Valoriser la diversité et l'inclusion.
- Refuser toute forme de violence.

2. Protéger l'intégrité et la dignité

- Prévenir et signaler les violences sexistes et sexuelles.
- Respecter les arbitres et officiels.
- Lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement.

3. Préserver la santé et l'équité

- Encourager une pratique saine, adaptée à chacun.
- Favoriser le fair-play et l'honnêteté.
- Refuser le dopage.

4. Encourager un climat bienveillant

- Respecter partenaires, adversaires et soi-même.
- Promouvoir la solidarité et la fraternité sportive.
- Soutenir les victimes ou témoins.

5. Être exemplaire et responsable

- Adopter un comportement respectueux et exemplaire.
- Agir pour faire vivre les valeurs du sport.

Signature de l'engagement

En signant la Charte du Sport Éthique 05, je m'engage à :

- Respecter ces principes dans ma pratique ou mes fonctions ;
- Contribuer à la prévention des violences ;
- Être acteur d'un sport sans violence ni silence.

Nom, prénom : _____

Date et signature :

Je suis : _____

(président, dirigeant, encadrant, arbitre, pratiquant, parent, bénévole)